ÉCHOS RELIGIEUX

Lettre pastorale sur la nécessité de la bonne presse

Combien nous regrettons l'obligation, où la surabondance des informations nous met cette année, de nous résoudre à ne pas faire de citations des lettres pastorales de Carême, lorsque nous parcourons une lettre comme celle où Mgr l'évêque de Carcassonne traite « de la nécessité de la bonne presse ».

Jetez les yeux, dit-il, sur ces familles autrefois modèles d'harmonie, de régularité, de paix. Pourquoi tout à coup ont-elles fui leur pasteur, déserté le saint lieu, abandonné les pratiques de la religion, rejeté l'usage des sacrements, oublié l'habitude de la prière? Ah! le mauvais journal, après avoir timidement franchi la porte du logis, a bientôt envahi le cœur même du foyer, s'y est installé en maître, y promène ses erreurs, s'y fait écouter et applaudir, non seulement par ceux qui habitent la maison, mais encore par tous ceux qui la fréquentent, et bientôt on se voit pénétré par l'ennemi, le culte du Très-Haut, l'amour de l'Eglise, le respect du foyer, tout a disparu et a été remplacé par l'indifférence, l'impiété, la discorde, la révolte des consciences, le dégoût des joies pures et des doux attraits de la famille.

Et le zélé prélat demande que dans son diocèse tous les foyers s'ouvrent aux bons journaux.

Lettres pastorales

Mgr l'archevêque d'Aix : *La Sainte Eglise.*
Mgr l'évêque de Tulle : *L'Eglise et la France.*
Mgr l'évêque de Nancy : *Le grand devoir de faire un peuple chrétien.*
Mgr l'évêque de Montpellier : *L'Encyclique et nos devoirs de chrétiens.*

Mgr l'évêque de Nancy

Mgr Turinaz apprécie ainsi la portée de l'Encyclique :

Déjà quelques-uns s'efforcent d'amoindrir la signification et la valeur de la parole de Pie X. Ils prétendent que, malgré la condamnation solennelle et sans réserve qui vient d'être portée, les catholiques pourront et devront se servir de la loi de séparation, qu'il faut mettre à profit ce qu'elle peut avoir de favorable et utiliser même les associations cultuelles. Ce sont là les insinuations d'hommes politiques qui ne condamnent jamais les excès de nos ennemis sans condamner les catholiques eux-mêmes, hommes auxquels ont manqué et manquent encore, pour servir utilement leur pays et arriver à la véritable puissance politique, des principes et la trempe virile du caractère. Ces hommes ont, par leur faiblesse et leurs erreurs, préparé les voies à ceux qui ruinent et oppriment la France.

L'épiscopat autrichien

L'épiscopat autrichien, représenté par un grand nombre de ses membres, a terminé, dimanche dernier 25 février, ses conférences commencées le mardi précédent et tenues au palais archiépiscopal de Vienne.

Les conférences ont eu pour objets principaux les questions scolaires, le développement de l'Association scolaire catholique de Salzbourg, mais en première ligne la législation du mariage. L'Autriche est, en effet, agitée depuis environ un an par une propagande active des francs-maçons en vue de faire supprimer l'article de la loi qui consacre l'indissolubilité du mariage entre catholiques. En d'autres termes, c'est le divorce que la Franc-Maçonnerie voudrait introduire dans la législation. Le cardinal-archevêque de Vienne a déjà publié un mandement contre cette propagande. Les conférences épiscopales auront pour premier résultat une action simultanée et énergique des chefs spirituels de l'Eglise d'Autriche contre ces menées.

Nouveau patronage

Dimanche a eu lieu à Viroflay (Seine-et-Oise), l'inauguration d'un patronage de garçons.

Après une matinée charmante, premiers essais des enfants de Viroflay devant un auditoire choisi. Le bon curé, malade, a été remplacé par un jeune vicaire de Bellevue. Il a été à la peine sans être à l'honneur. Mais le souvenir de tous est allé à l'absent.

L'INVENTAIRE
EN PROVINCE

Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). — La notification officielle avait été faite pour le vendredi 23 février à 9 h. 1/2.

Dès la veille, 200 hommes se barricadent dans leur antique église. Le matin, par la porte de la sacristie entr'ouverte discrètement, 600 fidèles pénètrent dans le lieu saint.

A 9 h. 1/2 précises, M. l'archiprêtre, entouré du clergé de la ville, attend vainement à la porte principale l'inspecteur des domaines. Un procès-verbal, rédigé à l'instant par MM. les fabriciens, constate cette absence motivée par la peur ou par l'artifice.

Mais les catholiques ne s'y laissent pas tromper. Par arrêté municipal, à 5 h. 50, l'église est cernée; les agents de police et les braves gendarmes battent la semelle toute une nuit sous la pluie et la neige..... pour en défendre l'accès.

Ils y auront du moins réussi.....

A 9 h. 1/2 du matin, le commissaire de police jure par Jupiter que pas âme qui vive n'est à l'intérieur de l'édifice religieux. Au même instant, ses oreilles sont abasourdies par le son majestueux des grandes orgues qui accompagnent le cantique *Nous voulons Dieu*, entonné par 50 voix à la fois. Pauvre commissaire! quelle déconfiture! Ses quatre-z-yeux n'y ont pas suffi!

A 9 heures, descendent de la vieille tour les tristes notes du *Dies iræ*. Le bourdon sonne à toute volée; une demi-heure s'écoule : l'agent du fisc se présente; alors le tocsin jette au loin sa voix lugubre pendant que 4000 catholiques, avec une énergie et un entrain admirables, protestent de leur attachement inviolable à la foi de leurs aïeux et acclament les 40 gendarmes aux cris répétés de : « Vive l'armée! »

Pas un cri discordant ne vient troubler cette imposante manifestation. Villefranche est catholique et veut conserver sa grande église à sa véritable destination.

L'agent trouve les portes fermées et se retire, sans annoncer son prochain retour. Mais les gardiens vigilants restent nuit et jour à leur poste. La vaste nef ne s'ouvre même pas pour les offices du dimanche. Les crocheteurs et les cambrioleurs sont attendus de pied ferme. Nous sommes à la cinquième veille, aussi courageux, aussi résolus que le premier jour.

UN ACTEUR.

Quelqu'un qui n'était pas fier, c'était M. le percepteur : trempé par la neige, protégé par les gendarmes et enserré par la foule, il avait plutôt l'air d'un condamné que d'un exécuteur des hautes œuvres gouvernementales. M. Chantepie fait entendre à son tour une protestation indignée.

L'agent obtient par M. le curé qu'on lui laisse constater que les portes sont fermées, et il s'empresse de déguerpir avec son escorte, tandis que les huées redoublent et que les cloches sonnent les plus joyeux carillons des baptêmes et des fêtes.

Une cérémonie splendide d'élan et de foi termina la manifestation.

P.-S. — Pendant que M. le percepteur opérait à Saint-Julien-Vocance, de pauvres femmes se présentaient en vain à son bureau d'Annonay pour percevoir les mois de nourrice qui leur étaient dus pour des enfants de l'hospice.

On ne peut faire deux travaux à la fois!

Saint-Julien-Vocance, près d'Annonay (Ardèche). — Dès midi et demi, les cloches sonnent à toute volée, appelant les populations. Des hauteurs les plus couvertes de neige, des villages les plus éloignés, hommes, femmes et enfants accourent rapidement; les mamans apportent sur leurs bras leurs tout petits enfants, et cela malgré une tempête effrayante de neige.

Les hommes se rangent autour de l'église pour la défendre; les femmes et les enfants y entrent pour prier. De tous côtés s'étalent des pancartes où on lit : « Méfiez-vous des voleurs! Dehors les voleurs! On n'entre pas! Vive la liberté! Vive Jésus-Christ! A bas les francs-maçons! »

Les hôtels, à l'exception d'un seul, ont fermé portes et remises. Les cloches font rage, sonnant tantôt contre la grêle, tantôt pour le feu et même le glas, celui de la liberté!

Dès que l'agent, M. Durieu, percepteur à Annonay, et les cinq gendarmes de son escorte sortent de l'hôtel où ils ont festoyé, l'église est évacuée rapidement; le tocsin se fait plus violent, et les hommes se portent en avant, en masse profonde, faisant de leurs robustes poitrines de montagnards un rempart infranchissable. Les huées les plus formidables, les quolibets les plus épicés se mêlent aux cris de: « Vive la liberté! Enlevez-le! Démission! »

Les hommes s'excitent à la lutte par une chanson martiale dite *des gendarmes*, tandis que les femmes et les jeunes filles, groupées en arrière, chantent avec entrain: *Nous voulons Dieu*. La situation devient menaçante; de violentes bagarres sont à craindre.

Par un chemin détourné, le maréchal des logis vient à la cure prier M. le curé d'intervenir et promet en retour de repartir dès que l'on aura constaté la fermeture des portes.

M. le curé parvient, avec des peines infinies, à se frayer un passage jusqu'à la rampe qui conduit à l'église, calme la foule et là, sous la neige qui tombe en abondance, il lit devant tous les manifestants réunis son énergique protestation qui est écoutée avec un religieux silence et soulignée par de vifs applaudissements.

Saint-Jean-aux-Bois (Ardennes). — Vendredi dernier, un inventorieur a trouvé moyen de compter 15 stations de chemin de croix! Recommençant le tour de l'église, il en a trouvé 16!!

Durcet (Orne). — Impossible d'entrer à l'église. Le maréchal des logis menace, puis verbalise, constatant que les 442 habitants de la commune s'opposent à l'inventaire. On ne craint rien. Quand l'agent se retire, la foule, très gaie, crie : « Vivent les gendarmes! »

Hocquigny (Manche). — Samedi, la population tout entière accourut à l'église.

L'agent est accompagné de deux témoins et d'une brigade de gendarmerie. On le laisse pénétrer; mais dès que les protestations sont lues, l'opposition de la foule à l'inventaire est ardente et absolue : « Non, non, non, non! pas d'inventaire! plutôt mourir que de le laisser faire. » Agent, témoins et gendarmes s'en retournent.

Aunay-sur-Odon (Calvados). — Une cinquantaine de gendarmes à pied et à cheval, renforcés de tout un groupe de casseroles, n'ont pas empêché les catholiques de conspuer les crocheteurs, de chanter, de prier avec entrain, en plein air, au nez des casserolards qui sont restés cois. La première fois, l'agent put opérer. Mais, dame! avec la force, même les voleurs arrivent à passer! On s'en souviendra.

Soula (Vendée). — 600 personnes à l'intérieur de l'église, près de la grande porte, la seule restée ouverte; 250 manifestants sur la place. Le percepteur, ancien séminariste et franc-maçon, est conspué. Force lui est de se retirer.

Saint-Brieuc. — Le colonel du 71e de ligne vient de recevoir l'ordre de faire fabriquer des séries de fausses clés, dont sera munie chaque fraction du régiment employée aux opérations des inventaires des biens d'églises, afin d'éviter pour l'avenir l'effraction des portes et le retour des douloureux incidents de Saint-Servan et de Paramé.

D'un autre côté, le sous-préfet de Loudéac a donné l'ordre aux maires des communes de son arrondissement dans lesquelles l'inventaire n'a pas encore été effectué, de faire prendre l'empreinte de toutes les serrures des portes de l'église restant à inventorier.

Le gouvernement finira par se décerner un brevet de cambrioleur émérite. C'est à la suite de cette injonction que M. Ollitrant-Dureste, maire de Merléac, président du Conseil général des Côtes-du-Nord, a donné sa démission.

Domrémy (Vosges). — Comme si l'on prenait à tâche d'exaspérer les populations, on a crocheté le sanctuaire national de Domrémy.

On a crocheté aussi à **Gironcourt**.

Greux (Vosges) (paroisse-mère de Jeanne-d'Arc, 260 habitants). — M. le curé entouré de son Conseil de fabrique, a fait une très digne et très énergique protestation, à la suite de laquelle deux tentatives de cambriolage ont échoué.

A la seconde, tandis que le sieur Ferbus-Charliconne tentait de crocheter, il a été arrosé de belle façon, par le trou de la serrure, aux éclats de rire de toute la foule. Quolibets, protestations..... Devant la seringue, cambrioleur, agents, escorte à képi et à bottes se retirent.... Ils amèneront du renfort!

Charmois-l'Orgueilleux, canton de Xertigny (Vosges). — Venus de toutes les sections de la paroisse, bravant les intempéries d'un affreux dégel, 800 personnes au moins, hommes, femmes et enfants, s'étaient massées, au son du tocsin, sous une pluie battante devant le portail de leur église pour protester contre l'odieuse mesure qu'un agent du fisc, assisté de deux gendarmes, se préparait à accomplir.

L'agent arrive avec deux gendarmes. Protestations, refus de donner la clé... qu'un gendarme découvre bientôt suspendue près de la porte. La clé tourne, mais la porte ne cède pas. Agents et gendarmes se retirent, sous les huées de la foule.

Vallon (Ardèche). — On résiste. L'agent est forcé de se retirer.

Bournazel (Aveyron). — L'impasse qui conduit à la porte principale de l'église était absolument remplie de chars renversés et enchevêtrés dans un amas de buissons et d'épines: « Qui s'y frotte s'y pique! » Une grande inscription : « Respect à notre église » surmontait la barricade.

L'agent est venu, a regardé et... est allé boire un coup! Le carillon a salué (!) son arrivée et accompagné son départ.

La Roche-Chalais (Dordogne). — M. le curé proteste énergiquement, entouré d'une foule considérable : « Plutôt la mort que la honte et le déshonneur! »

Les portes sont fermées, l'agent se retire.

Galgon (Gironde). — De violentes manifestations s'étant produites, lors de la première tentative d'inventaire, l'agent du fisc a dû être protégé, pour opérer, par les brigades de gendarmerie de Castillon, Guitres, Villegouge, Libourne, Coutras et Saint-Emilion. Portes, coffre-fort cambriolés. Vives protestations.

Le Brignon (Haute-Loire). — Les hommes armés de fourches se sont opposés à l'inventaire.

A **Araules**, à **Saint-Jeures**, à **Recharinges** (Haute-Loire), la résistance est intense.

Cinais (Indre-et-Loire). — L'inventaire ne s'est pas fait sans peine. Le maire, anticlérical du rouge le plus vif, redoutant la résistance des catholiques, avait fait mobiliser d'importantes forces de gendarmerie. Les jeunes catholiques avaient barricadé toutes les issues de l'église. Pour faire l'inventaire il fallait donc enfoncer les portes. Dans la population, en grande majorité catholique, il s'est trouvé cependant trois individus qui se sont chargés de cette répugnante besogne. Au bout de trois quarts d'heure, une porte latérale laissa passer les employés de l'enregistrement. Trois arrestations, alors opérées, n'ont pas été maintenues.

Ce déploiement de gendarmerie fait à la population de Cinais et en particulier aux vaillants membres de la Jeunesse catholique le plus grand honneur. Tous les gens sensés ont chaleureusement félicité ces jeunes défenseurs du droit et de la propriété.

Cognocoli-Monticchi (Corse). — M. le curé, en surplis et étole, entouré de ses paroissiens, proteste devant les portes fermées de l'église. L'agent se retire. On donne la bénédiction du Saint Sacrement. Pendant la cérémonie, les coups de hache retentissent, l'église est envahie, et les cambrioleurs infâmes opèrent leur besogne. La population est indignée.

Peigna (Corse). — Protestation signée de 9 conseillers municipaux et de 38 électeurs sur 37.

Ajaccio. — Nous avons déjà signalé la résistance au grand séminaire.

Ajoutons que 35 séminaristes corses ont, durant cinq heures, tenu en échec 150 gendarmes à pied, plusieurs brigades à cheval, trois compagnies d'infanterie avec cartouches, toute la police secrète et publique d'Ajaccio, une foule de satellites sans nombre comme sans valeur, dont a pris soin de s'entourer, comme un pacha, M. le préfet de la Corse, général en chef des opérations.

Chaque étage avait ses barricades; il a fallu saisir, enchaîner avec les menottes tous les directeurs professeurs, élèves, domestiques; tous absolument ont été écroués soit à la chapelle, soit au réfectoire. La foule était immense, tout Ajaccio acclamait au dehors les défenseurs du dedans.

A **Loreto-di-Tallano**, pas d'inventaire; à **Novalla**, après les protestations, la foule s'enferme dans l'église; l'agent doit s'en retourner; à **San-Antonio**, la population tout entière repousse l'agent aux cris de : « A bas les sans-Dieu! Vive le Christ! » à **Olmeta di Tuda**, le garde-champêtre, envoyé pour requérir la gendarmerie, est arrêté par les fidèles; à **Casalta**, la foule arrête l'agent sur le seuil de l'église; à **Monticello**, on crie : « A bas les sectaires! » L'inventaire ne peut être commencé; à **Saint-Andréa-de-Cotone**, l'inventaire n'est pas possible; à **Ucciani**, les fidèles, appelés par le tocsin, viennent armés de bâtons; pas d'inventaires, et : « A bas les voleurs! »

Ancretiéville-Saint-Victor (Seine-Inférieure). — L'agent doit reculer.

Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne). — Energiques et émouvantes protestations de M. Gastellier, curé-doyen, et de M. Joly, président du Conseil de fabrique.

A **[illegible]** ([illegible]) retraite de l'agent. A **Grosbreuil** (Vendée), il n'a pas le courage de monter jusqu'à la porte où 800 personnes l'attendent. Il faudra l'effraction. A **Crotenay** (Loire), protestation superbe de caractère purement religieux contre l'injuste, triste, perfide et ridicule inventaire. A **Salles-sur-Mer** (Charente-Inférieure), de même. A **Babeau** (Hérault), on ne cède qu'à la force.

Près de Belfort, à **Méroux**, pas de témoins. A **Leprix**, huées et charivari, mais pas d'inventaire possible. Dans la Somme, à **Fontaine-sous-Montdidier**, à **Soyécourt**, à **Flers**, à **Moislains**, à **Puchevillers**, on proteste énergiquement, le tocsin sonne; les agents ne peuvent inventorier; à **Belloy-en-Santerre**, pas de témoins.

L'ASSURANCE MIXTE

Se garantir une situation honnête le jour où l'heure du repos a sonné, assurer l'avenir des siens quand la mort vous arrache prématurément à leur affection, voilà certes ce que tous envient.

L'assurance mixte en fournit le moyen.

A trente-trois ans trois quarts, par exemple, un versement annuel de 235 fr. 75 garantit au souscripteur, au bout de vingt ans s'il est vivant, ou immédiatement après son décès à ses ayants-droit, n'eût-il versé qu'une prime, un capital de 5 000 francs.

La *Nationale* se recommande à tous par sa situation financière exceptionnelle.

Pour tous renseignements complémentaires gratuits et confidentiels, s'adresser au siège social de la Nationale-Vie, 2, rue Pillet-Will, à Paris, et aux agents généraux qui représentent la Compagnie dans tous les arrondissements de France.

LES MANIFESTANTS

AU PUY

Le tribunal correctionnel a condamné à un mois de prison et à 16 francs d'amende M. Jean Claude Alvergnas, 28 ans, cultivateur à La Borie, accusé d'avoir, lors de l'inventaire de l'église, frappé un gendarme.

A ESPALION

Lundi les quatre prévenus de la manifestation lors de l'inventaire de Saint-Geniez ont comparu en correctionnel, assistés par Me Niel, avocat. mardi seulement, le jugement a été prononcé. M. Bioulec, pour outrage à l'adjoint, a été condamné à 100 francs d'amende; M. Lesmayous, pour rébellion contre le commissaire, à 60 francs; M. Beaufils, pour le même motif, à 50 francs; Mlle Bernie, pour tapage sur la place publique, à un franc. Tous ont été condamnés sans sursis et ont eu le maximum de la peine prévue par la loi.

Les demoiselles d'Espalion ont offert un bouquet à Mlle Bernie à sa sortie du tribunal.

AU TABLEAU D'HONNEUR

M. du Couedic du Cosquer, maire du Quillio (Côtes-du-Nord), a été suspendu de ses fonctions par le préfet des Côtes-du-Nord pour avoir refusé de notifier les convocations relatives à l'inventaire de l'église de sa commune.

GRANULES DES VOSGES TOUX, GRIPPE, RHUMES DE CERVEAU Flacon : 2 francs
Phie BASCOURRET, 37, rue Galilée, Paris et toutes Pharmacies.

SUITES DE MUTINERIE

Les élèves de l'Ecole des arts-et-métiers de Châlons-sur-Marne, qui avaient été licenciés après la mutinerie du 13 février rentreront ce soir.

Quatre élèves appartenant à la première division et trois élèves de la troisième division sont renvoyés.

Toutes les bourses sont supprimées à partir du 1er avril, mais elles pourront être rétablies avec effet rétroactif en fin d'année pour les élèves dont la conduite et le travail auront été satisfaisants.

MOIS DE SAINT JOSEPH

Se hâter de choisir le livre préféré avec lequel on fera le mois de saint Joseph avec ferveur.

En vente à la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe, les quatre opuscules suivants :

Mois de Saint Joseph, par l'abbé LAGRANGE, ancien curé de Saint-Joseph de Paris. Un vol. in-32 de 245 pages, 0 fr. 50; port, 0 fr. 10.

Il contient 32 méditations pratiques, quarante exemples des faveurs obtenues en l'église Saint-Joseph, les litanies de saint Joseph, approuvées par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, 15 motets et 8 cantiques.

Mois de Saint Joseph considéré dans ses rapports avec la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, par le R. P. VINCENT JEANSON, de la Congrégation des Prêtres du Sacré Cœur de Jésus. Un vol. in-32 de 179 pages, broché, 0 fr. 50; port, 0 fr. 15; relié toile noire, 0 fr. 75; port, 0 fr. 20

Le point de vue tout spécial auquel s'est placé l'auteur donne une originalité particulière à cette brochure, qui ne fait pas double emploi avec les publications analogues.

Mois de Saint Joseph, par l'abbé NADAL, doyen du Chapitre de Valence. Nouvelle édition, un vol. in-32 de 200 pages, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10.

Ecrit dans un style simple, très pratique, bien à la portée des fidèles, ce petit *Mois* est appelé à faire beaucoup de bien.

Mois de Saint Joseph à l'usage des personnes occupées. Une brochure de 84 pages, 0 fr. 10; port, 0 fr. 05. Relié, 0 fr. 25; port, 0 fr. 10.

Remises pour chacun de ces opuscules : 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

Image de saint Joseph, patron des menuisiers, à 12 au paquet. Prix : 0 fr. 30; port, 0 fr. 05.

Image de saint Joseph, à 9 ou 12 au paquet. Prix : 0 fr. 40; port, 0 fr. 10.

Se hâter de faire ses commandes, si l'on veut être servi à l'heure.

Mariage princier en Allemagne

La cérémonie civile

Le mariage du prince Eitel, deuxième fils de Guillaume II, avec la grande-duchesse Sophie-Charlotte d'Oldenbourg, a eu lieu hier à Berlin.

Le mariage civil a été très court et s'est passé sans autre témoin que la famille impériale et le grand-duc d'Oldenbourg et le duc Georges-Louis d'Oldenbourg, le père et l'oncle de la fiancée.

Après avoir demandé individuellement aux fiancés leur consentement et en avoir reçu une réponse affirmative, le comte Wedel a prononcé la formule légale suivante :

« Au nom des lois de la maison de Hohenzollern et au nom de la loi civile de l'empire allemand, je vous déclare unis. »

Le mariage religieux

A l'issue de la cérémonie civile, un cortège s'est formé et a escorté la fiancée dans une chambre adjacente où attendait l'impératrice, entourée d'un groupe de dames appartenant à la noblesse. La duchesse Sophie-Charlotte a été couronnée par l'impératrice (conformément à l'ancienne coutume), qui après l'avoir embrassée, l'a conduite devant une table de toilette historique et a placé la couronne sur sa tête, symbolisant ainsi l'admission de la fiancée dans la famille impériale.

La mariée quitte alors la chambre où elle vient d'être couronnée pour se rendre à la chapelle.

En tête du cortège vient le prince de Furstenberg, grand chambellan de la cour, puis les nobles ayant le grade de chambellan de la cour; l'escorte personnelle de la princesse se compose d'officiers et de nobles du grand-duché d'Oldenbourg et d'autres fonctionnaires de la cour.

Le prince Eitel est à gauche de la mariée, qui lui donne le bras; il porte l'uniforme d'officier de la garde.

Après les mariés viennent l'empereur et l'impératrice, puis tous les autres personnages royaux avec leur suite. C'est au son des fanfares que le cortège pénètre dans la chapelle; l'aumônier de la cour, le docteur Dryander, conduit les mariés jusqu'à l'autel.

Dans la chapelle, l'assistance est des plus brillantes; plus de trente princes et princesses de diverses maisons allemandes, ainsi que les membres du corps diplomatique, les hauts dignitaires chargés de représenter l'armée, la marine, l'administration, la noblesse et les principaux personnages de l'empire s'y trouvent réunis. Le coup d'œil est magnifique, les invités ayant revêtu des uniformes éclatants, les dames étant en toilette de soirée.

Une fois le service terminé, une salve d'artillerie annonce aux citoyens que le mariage est accompli. Les cloches sonnent à toute volée; le prince Eitel et son épouse reçoivent les félicitations et les hommages des invités.

Le dîner de gala — Toast de l'empereur

La cérémonie du mariage a été suivie d'un dîner de gala dans la salle des Chevaliers, où l'empereur a porté un toast au jeune couple princier et a souhaité la bienvenue à la princesse comme à sa fille, en déclarant que le caractère loyal de l'époux qu'elle s'est choisi lui donne le droit d'attendre de lui ce qu'elle s'en est promis. Le prince Henri a ensuite porté un toast au couple impérial en lui souhaitant la continuation d'une existence de bonheur, de félicité, de paix et de succès. Puis eut lieu dans la salle Blanche une danse aux flambeaux, où le couple impérial exécuta le premier tour et les jeunes mariés le second. La grande maîtresse de la cour et la jeune princesse procèdent ensuite à la distribution de la jarretière; l'empereur congédia ensuite la cour.

Les jeunes mariés sont partis pour le château de chasse de Hubertusstock.

LA PRINCESSE D'OLDENBOURG ET LE PRINCE EITEL-FRÉDÉRIC D'ALLEMAGNE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Au Comité de rédaction

Le Comité de rédaction chargé de rédiger le projet sur la banque d'Etat s'est réuni à 10 heures, hier matin, et s'est séparé vers 1 heure.

Il a rédigé 17 articles, mais a réservé toujours les trois principales questions relatives à la formation du capital, au droit de préférence des établissements français et à la juridiction sur la banque. Le désaccord subsiste sur les principaux points.

La réunion a donné lieu à une discussion assez curieuse. Les Marocains ont insisté pour que deux parts des souscriptions du capital soient accordées au Maroc. Ni le projet allemand ni le projet français n'ont accordé de part au Maroc.

M. Regnault a alors proposé d'accorder une part à chaque puissance qui assiste à la conférence, y compris, cette fois, le Maroc, qui avait été exclu de la proposition originale. Quatre parts demandées pour les établissements français et treize parts pour les treize puissances donneraient donc un capital réparti en dix-sept parts. Les Marocains ont insisté pour obtenir deux parts, prétendant que le fait de souveraineté doit donner aux Marocains certain privilège sur les autres puissances.

En dehors de cette question nouvelle, il y a toujours désaccord sur la question de savoir où sera le siège social de la banque. L'Allemagne veut que ce soit Tanger, la France demande que ce soit Paris.

Troisième désaccord sur la question de surveillance. L'Allemagne demande que le corps diplomatique de Tanger l'exerce. La France propose un haut commissaire et des censeurs.

Sur ce point, les Allemands semblent vouloir céder.

Il y a aussi divergence d'opinions sur la juridiction de la banque. L'Allemagne propose la juridiction égyptienne, la France propose la juridiction française. Actuellement, ces points n'ont pas été discutés dans le projet.

Il y a d'autres questions de détails sur lesquelles les rapporteurs doivent en référer au chef de leur mission, et on ignore encore si le projet, tel qu'il est arrêté, pourra être soumis à une séance de la conférence de demain, en laissant de côté les questions en litige.

Les diplomates semblaient pourtant de meilleure humeur que la veille, car M. de Tattenbach ne s'était pas montré maussade.

M. Pierpont-Morgan a passé la journée d'hier à Algésiras.

L'Autriche et le cas de guerre

(De notre correspondant d'Autriche)

Lundi, pour la première fois peut-être, depuis l'origine du conflit, une opinion pessimiste a commencé à se faire jour dans le monde officiel autrichien et dans le corps diplomatique. Jusqu'ici, on a cru dans ces milieux que la conférence n'aboutirait pas, soit à cause de la mésintelligence des puissances engagées au premier plan, soit à cause des feintes ou de l'obstruction du Maroc dans le cas où les puissances parviendraient à se mettre d'accord. Mais d'autre part, on avait refusé d'envisager la guerre comme possible.

L'évolution des idées dans le sens du pire est désormais indéniable.

On croit la guerre possible: le mieux qu'on espère est un état de malaise et d'insécurité en Europe, dans le cas où la guerre serait évitée cette année. En d'autres termes, la plus fâcheuse hypothèse est la guerre pour cette année; la plus favorable est la possibilité constante de la guerre dans l'avenir, parce qu'il est dès maintenant visible que l'Allemagne veut s'établir sur la Méditerranée, ce qu'elle ne peut faire sans menacer l'Angleterre et la France. Le péril est ou imminent ou en réserve. Mais il est créé.

La croyance à l'entente franco-anglaise *en tout état de cause* s'est raffermie; il n'est plus question de la fameuse formule suivant laquelle l'Angleterre dupe la France en la poussant à un conflit dont elle se dégagerait.

Quant à l'attitude de l'Autriche, elle est plus fâcheuse que louable.

— ARTHRITISME —
SELS EFFERVESCENTS DE LITHINE LE PERDRIEL
Refusez les substitutions

CHEVEUX CLAIRSEMÉS allongés et rendus touffus, par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont Majella*, qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. le flacon, fco mandat, 6 fr. 85, à l'administrateur Senet, 35, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

CRÈME SIMON
sans rivale pour les soins de la peau.

Causerie scientifique

LES ASTRES INVISIBLES

A côté des astres sombres et dont l'existence ne nous est révélée que par les perturbations qu'ils causent dans les évolutions de leurs voisins, il en est d'autres, d'un éclat relatif, mais tellement petits que l'œil humain, aidé des plus puissants instruments, comme ceux des grands équatoriaux de l'Observatoire américain de Lick et de Yerkes, ne peut les apercevoir. Tel est le cas du 10e satellite de Saturne, découvert l'année dernière à l'Observatoire de Harward College, par M. William Pickering.

Mais, se dira-t-on, comment cet astronome a-t-il pu le découvrir, puisqu'aucun instrument ne permet de le voir? Tout simplement par la photographie, l'objectif ayant un œil plus perçant que celui de l'homme. Il s'est révélé par les lignes qu'il a tracées sur les clichés, où les images des étoiles ne sont que des points. Ces faibles indications ont permis aux astronomes de calculer son orbite, et bien autre chose.

Ils ont reconnu que sa distance à Saturne est de 1 457 000 kilomètres, que son éclat peut être comparé à celui d'une bille de 25 millimètres de diamètre, éloignée à 5 000 kilomètres, réfléchissant la lumière du Soleil; que son diamètre réel doit être d'environ 60 kilomètres, une véritable lune de poche, comme l'on voit.

Cet astre nouveau, pour nous, a reçu le nom de Thémis, fille du Ciel et de la Terre. On voit qu'elle s'est un peu écartée du giron maternel!

LE NIVEAU DES MERS

Bien des personnes croient que le niveau des mers est le même partout. S'il en était ainsi, les opérations de nivellement des continents en seraient grandement simplifiées. Malheureusement il s'en faut de beaucoup et pour différentes causes. Cependant, ces différences n'atteignent pas les chiffres que leur avaient attribués jadis certains géomètres. Monge, lors de l'expédition d'Egypte, avait trouvé une différence de 11 mètres entre le niveau de la mer Rouge et celui de la Méditerranée. Heureusement pour l'œuvre de Lesseps, cette différence n'existait que dans l'imagination du grand mathématicien.

Les différences reconnues sont assez grandes toutefois pour que la géodésie moderne ait à en tenir compte. M. Lallemand, directeur du nivellement de la France, a, dans une récente conférence, abordé cette question difficile, et, ne traitant que cette question, il a, par le fait, indiqué la multitude de travaux nécessaires à la science humaine pour obtenir des renseignements exacts sur les grands phénomènes naturels. Cette connaissance est précieuse, car elle montre le peu de cas qu'il faut faire des spéculations hasardeuses d'esprits téméraires, expliquant la formation des mondes comme s'ils y avaient assisté.

Les enregistreurs spéciaux des mouvements de la mer ont été introduits, non pas seulement dans les divers ports de l'Océan, mais aussi dans ceux de la Méditerranée. Ces instruments, simplifiés par M. Lallemand, sont devenus d'une précision telle que l'on a constaté à Marseille une augmentation du niveau de la mer lorsqu'il pleut!

A l'aide du nivellement terrestre, on a pu comparer le niveau moyen de la Méditerranée avec celui de l'Océan et l'on a reconnu que le niveau de l'Océan est plus élevé d'un mètre que celui de la Méditerranée sur nos côtes. Le niveau de cette mer intérieure peut varier avec la distance du détroit de Gibraltar. Ainsi, en Espagne, la différence du niveau des deux mers n'est que de 0m,50 entre les côtes de Biscaye et celles de Catalogne. Les Italiens ont trouvé une différence de 0m,20 entre le niveau moyen de l'Adriatique et celui de la mer de Toscane.

Un fait curieux et auquel on ne se donne guère la peine de penser généralement, c'est l'immense différence de la position du zéro du niveau de la mer, si on le rapporte au centre de la terre.

Nos géomètres observent les oscillations de la mer en divers points; ils en prennent la moyenne et déterminent ainsi le zéro. Mais notre globe étant un ellipsoïde de révolution, ce zéro est d'autant plus éloigné du centre de la terre que l'on se rapproche de l'équateur; la différence des rayons polaires et équatoriaux étant de 22 kilomètres, un navire qui part de nos côtes pour aller dans les basses latitudes gravit une montagne d'eau de 20 kilomètres environ. Si cette masse liquide n'était tenue en équilibre par le mouvement de rotation de la terre, nous serions exposés aux plus formidables cataclysmes.

UN JOUET SCIENTIFIQUE
Le chariot de Pascal

Le chariot de Pascal est le petit appareil à réaction qui fait, dans quelques cabinets de physique, concurrence au tourniquet hydraulique. En somme, c'est, en petit, le tonneau du porteur d'eau; quand on ouvre la bonde placée en bas, à l'arrière, il progresse, ou doit progresser. Le mal, c'est qu'en général, il ne progresse pas du tout, soit parce que l'appareil n'est pas construit avec assez de précision, soit parce qu'il n'est pas entretenu, soit encore parce que, sa charge d'eau étant relativement considérable, la faible force de réaction produite par l'écoulement ne suffit pas à vaincre l'inertie de sa masse.

CHARIOT DE PASCAL

M. L. Auneau a signalé une petite disposition de son invention, qui assure le succès et a encore cet avantage qu'elle sera appréciée dans nombre de cabinets de physique, et qu'on peut en faire l'application sans intervention de l'homme de l'art.

On construit un léger véhicule de bois, formé d'une simple planchette montée sur trois petites roues quelconques; on y fixe une légère boîte en fer-blanc de quelques centimètres de côté, fermée de toutes parts, sauf à l'arrière, où se place l'ajutage qui servira à l'écoulement, et au-dessus, où l'on adapte une petite tubulure ouverte, de quelques centimètres de hauteur. Ce tube reçoit l'extrémité inférieure d'un tuyau en caoutchouc, plus ou moins long, dont l'autre bout aboutit au robinet d'un réservoir élevé. Dès que l'on ouvre ce robinet, l'eau s'écoule dans la boîte du chariot, la remplit et s'écoule par l'ajutage postérieur. Grâce à la hauteur du réservoir, la pression sur les parois de boîte est assez élevée, le poids du chariot lui-même reste très faible, aussi se déplace-t-il sans hésitation et d'un mouvement assez vif.

Sa course est nécessairement limitée par la longueur du tube qui le relie au réservoir; mais un artifice permet de lui donner une durée plus continue; il suffit de disposer le tuyau de caoutchouc en siphon, en faisant reposer son coude supérieur sur un pivot mobile dans le réservoir, comme l'indique la figure; il n'y a plus qu'à donner à la roue directrice du chariot l'inclinaison voulue pour lui faire parcourir une circonférence autour du support du réservoir. Cette expérience de physique amusante doit se faire sur une surface bien unie, parquet ou dallage; mais on se brouille avec une foule de personnes quand on opère sur les parquets cirés ou sur les tapis!

COSMOS.

Sources lumineuses pratiques

La question de la lumière préoccupe à juste titre tous les conférenciers projectionnistes. A l'heure actuelle, les faveurs sont partagées entre la *lampe à alcool B. P.* avec nouvelle valve de pression, et l'appareil à acétylène *Le Vercingétorix*, inventé par M. l'abbé Desolme et construit par le service des projections de la Bonne Presse.

Ces deux sources de lumière suffisent pour des auditoires de 100 à 200 personnes ; mais pour les grandes salles nous ne saurions trop recommander la lumière oxhydrique et la lumière oxy-éthérique, toutes deux sans danger.

(Voir aussi dans le « Fascinateur » no 37 envoyé franco sur demande, la nouvelle lumière oxy-essence.)